

Le débat Cliche-Pelletier

MM. Gérard Pelletier, député libéral d' Hochelaga, et Robert Cliche, leader du parti néo-démocrate dans le Québec, ont confronté leurs conceptions de la "gauche" et leurs opinions politiques au cours d'un débat télévisé mercredi soir à Québec. Le débat a été diffusé sur la chaîne "Cable Québec". Tous deux se sont dit "de gauche" sans parvenir à s'entendre toutefois sur ce qu'il en est. Cliche a défini avec exactitude ce qu'est la gauche et la délimitation qu'en donne Raymond Aron, s'est demandé si "Gérard Pelletier est vraiment un homme de gauche" par suite de son adhésion au parti libéral.

Le crois, a dit M. Cliche, que le NDP est un parti de gauche, tandis que le parti libéral n'est pas un parti de gauche. Car, outre les politiques que se donne ce parti et qui en font un parti de gauche ou de droite, ce sont les structures elles-mêmes du parti qui témoignent de son orientation à gauche. Or, les structures du NDP — qui sont essentiellement bureaucratiques — en font un parti de gauche, ce qui n'est pas le cas du parti libéral. M. Cliche ne différe pas tellement du parti conservateur.

Invité par son interlocuteur à définir le parti libéral (tel qu'il le voit), M. Pelletier a plutôt défini "un parti libéral" — un parti qui a pour objectif la forme perpétuelle de la société selon les problèmes qui se posent, avec beaucoup de souplesse de pensée et d'improvisation dans l'action.

Pour moi, a répondu M. Cliche, "le parti libéral" est une espèce d'entomoir qui accueille indifféremment de M. Trudeau, des Sharp, des Winters, etc... Mais, dans le NDP, répond M. Pelletier, il y a bien un M. Héridge qui défend des positions de gauche, le parti conservateur ne recroquerait pas, et un Fisher qui défend des positions plutôt libérales sur les relations entre les deux communautés canadiennes.

M. Cliche fait une distinction: il y a dans le NDP des individus dont les opinions personnelles n'engagent pas le parti, le programme et la ligne du parti, tandis que MM. Sharp et Winters, au sein du parti libéral, expriment des opinions qui ont une influence directe sur la politique du parti libéral. Et c'est dans un parti dont les structures sont conservatrices, a dit M. Cliche, que le député d'Hochelaga fait toutefois observer à M. Cliche qu'il y a un décalage entre les théories et les programmes d'une part, et l'action d'une autre part, et l'action d'un groupe politique une fois exécutée a été portée au sein de M. Cliche en convient mais il ajoute, plus agressif cette fois, que le NDP ne sera jamais le cimetière des intellectuels. Cliche, qui demande à M. Pelletier des intellectuels de gauche qui ont réussi dans le parti libéral? Le député d'Hochelaga souligne ici qu'il ne peut pas prendre la défense du parti sur ce plan, puisqu'il vient d'être élu. Mais il ajoute, à des choses en marche. L'orientation générale du parti libéral du point de vue de ce qui en fait le parti le plus acceptable au pouvoir. Il y a des choses qui ne peuvent guère attendre si le pays doit durer et former une communauté. Je suis là pour essayer de faire qu'elles se réalisent. M. Pelletier signale que des législateurs sont déjà en route dans les domaines économique, culturel et social.

Depuis le 8 novembre, poursuit M. Pelletier, le gouvernement a créé un ministère de la main-d'œuvre qui pourra s'attaquer au problème de l'automatisation et qui sera dirigé par Jean Marchand en chef, un peu maître sa confiance.

M. Cliche se demande comment un ministère de la main-d'œuvre pourra fonctionner efficacement sans planification. MM. Winters et Sharp vont-ils faire de la planification? Ils n'y croient pas. (M. Sharp, affirme M. Cliche, a deux fois affirmé en chambre qu'il n'y croyait pas). Croyez-vous, dit M. Winters, que représentent \$6 milliards d'intérêts financiers, croit à la planification?

M. Pelletier insiste: le gouvernement doit de même créer un ministère de la main-d'œuvre que Jean Marchand va diriger. Le chef du NDP, s'il reconnaît la compétence de M. Marchand, estime cependant que le parti libéral n'est pas un parti de gauche, car, outre les politiques que se donne ce parti et qui en font un parti de gauche ou de droite, ce sont les structures elles-mêmes du parti qui témoignent de son orientation à gauche. Or, les structures du NDP — qui sont essentiellement bureaucratiques — en font un parti de gauche, ce qui n'est pas le cas du parti libéral. M. Cliche ne différe pas tellement du parti conservateur.

La force d'un Gérin-Lajoie, d'un René Lévesque ou d'un Kierans, fait observer M. Cliche, est autre chose que la force d'un M. Héridge ou d'un Trudeau ou d'un Pelletier dans le gouvernement fédéral. Si M. Héridge, Lévesque ou Gérin-Lajoie dissolvent à leur chef. Nous voulons ceci ou nous voulons cela, dit-il, mais le langage tomberait. Mais si M. Trudeau, Sauve et Marchand ont des idées, dit-il, croyez-vous que le gouvernement céderait? Bien sûr que non!

M. Pelletier estime pourtant que le Québec a besoin de M. Héridge, des ministères une force considérable, qui peut pousser le gouvernement à aller dans un sens ou dans l'autre. M. Cliche n'en croit rien qui rappelle l'importance des intérêts économiques que représentent les ministères du gouvernement et la politique que leur dictent ces intérêts.

Si le NDP était au pouvoir, déclare M. Pelletier, les 50 millions de dollars de M. Winters seraient toujours là, et les capitaux américains, s'efforceraient de transformer ce qu'ils ont de gouvernement travailliste de Grande-Bretagne qui doit, lui, être tenu responsable des intérêts financiers. M. Cliche se reconnaît mais rappelle que les intérêts des capitaux sont britanniques avant d'être américains. Mais si le NDP est au pouvoir, dit-il, M. Pelletier, les intérêts ne sont pas britanniques, américains et l'économie, dominée par eux?

Assurément, reconnaît M. Cliche, le NDP n'est pas le parti à refouler les capitaux américains, s'efforcera (ainsi que le président son programme) de transformer ces capitaux en obligations plutôt qu'en actions qui contrôlent l'économie.

M. Pelletier observe cependant que le parti libéral, conscient de ce problème, a aussi des législateurs en route, allusion à la Société canadienne de développement.

Tout au cours de ce débat de 30 minutes (qu'animait le journaliste Louis Martin) M. Pelletier était plutôt sur la défensive, cherchant tout d'abord à défendre le parti libéral qu'à faire valoir les possibilités d'action concrète et immédiate que ce groupe peut lui offrir en matière de sécurité sociale et de relations culturelles entre les deux groupes du pays. A quelques reprises, il a préféré éluder des questions directes ou les reformuler en des termes différents. Hésitant et incertain, il n'avait pas la maîtrise qui est d'ordinaire la sienne à la télévision. Agressif, sûr de lui, M. Cliche paraitait beaucoup plus confiant.

Tout compte fait, ce débat n'a rien révélé ni sur les idées de M. Cliche ni sur les positions de M. Pelletier, encore moins sur les politiques du parti libéral ou le programme du NDP. Trop bref pour être complet, il était surtout un exercice de style, un exercice pour capiver le téléspectateur. En somme, spectacle médiocre et débat décevant de deux personnalités, de deux hommes qui n'osent jamais dire à la télévision tout ce qu'ils pensent l'un de l'autre, le bien et le mal. C'est dans la coulisse, après l'émission, que se trouvent les véritables occasions de se le dire...

POUR ÉLÈVES PROBLÈMES

Institut Privé St-Louis
4284 Delaroché (Parc LaFontaine)
Classique - Scientifique

Offre aux garçons et filles (section indépendante) en difficulté scolaire, la possibilité de rejoindre un cours régulier, dès le 6^e et 6^e primaires

—chaque élève est suivi et guidé individuellement —cycle de deux ans —nombre d'élèves très limité pour plus d'efficacité, pensionnat et externat

Pour informations: En tout temps Tél.: 527-8235

Le DEPARTEMENT ETRANGER HACHETTE et les Editions GALINARD

incitent leurs clients et amis à rencontrer M. MAURICE FROT, auteur de "Le ROI DES RATS" et M. LOU FERRE

qui autographieront cet ouvrage à la

LIBRAIRIE HACHETTE CANADA

554 est, rue St-Catherine
vendredi le 14 janvier de 5 à 7h.30 p.m.

LA FOUILLE

MONTREAL, VENDREDI 14 JANVIER 1966 PAGE 3

L'INGENIEUR RESPONSABLE DU CHANTIER CONNAISSAIT AUSSI UNE DEROGATION AUX PLANS

La tragédie Turcot: le président de Dominic a donné ordre de déroger au plan de coffrage

par Réal PELLETIER

Deux témoignages ont éclairé hier la structure des responsabilités respectives des diverses entreprises impliquées dans la construction de l'échangeur Turcot. Cette structure apparaît aux observateurs par moment aussi complexe que la fausse charpente du tunnel dont la voûte s'est effondrée le 16 décembre dernier, entraînant la mort de sept ouvriers. Devant le coroner Jacques Trahan, d'autres faits sont d'ailleurs venus s'accumuler hier relativement à l'état de cette fausse charpente lors de l'effondrement, mais principalement, il fut question de responsabilités.

● Eugène Mio, contremaître chargé de la mise en place du coffrage de la voûte, a déclaré que c'est M. Angelo Favretto, président de la compagnie sous-traitante Dominic Supports and Forms, qui lui a donné personnellement instruction de construire une partie du coffrage de façon non conforme aux plans et devis.

● Jean Dorval, ingénieur résident responsable de toute la surveillance sur le chantier pour le compte des ingénieurs conseils Lalonde, Valois, Lamare, et Associés, a admis par sa part qu'il savait, avant l'effondrement de la voûte du tunnel, qu'un avait dérogé aux plans et devis, dans l'exécution de l'échafaudage en l'occurrence.

Outre ces indications sur l'échec des responsabilités, il faut noter aussi un fait nouveau important révélé au cours de cette quatrième journée de l'enquête du coroner: d'après deux témoins pressés à la mise en place du béton au-dessus de la voûte, on a commencé à couler le béton près des murs en approchant de part et d'autre vers le centre, et non l'inverse, comme cela aurait dû être fait, si on en croit le rapport soumis au coroner à la première journée de l'enquête. Ce détail ne serait pas sans importance dans le cas du bétonnage d'une dalle en forme de voûte.

Or, deux témoins ont dit hier que le bétonnage a précédé de façon inverse, c'est-à-dire, transversalement, depuis les murs de part et d'autre en se dirigeant vers le centre. Il s'agit d'Ovide Labrie, l'un des deux contremaîtres-adjoints responsables, de part et d'autre du sommet de la couronne, de la mise en place du béton pour le compte de l'entrepreneur général, la maison Janin Construction, ainsi que de Gaston Durand, "chef de poste" dans l'opération de bétonnage, pour Janin.

Durand et un contremaître du sous-traitant Dominic, Anteo Zanpanti, ont déclaré tous les deux avoir observé que l'effondrement même s'est fait à peu près au centre de la voûte, dans le sens transversal.

DOMINIC ET LES INGENIEURS CONSEILS

Dans leur document, qui lui faisait subir le procureur du ministère public, Me Laurent Bélanger, le témoin Eugène Mio a confirmé, après plusieurs depuis le début de l'enquête, que les plans approuvés n'ont été respectés dans la mise en place du coffrage, par la fausse charpente comprise entre la dalle destinée à recevoir le béton et la tubulure verticale servant d'échafaudage. Il a été établi, plus tôt dans l'enquête que c'est le sous-traitant Dominic qui était chargé de ce coffrage.

Mais à expliqué que les plans prévoyaient le remplissage complet de l'espace situé entre les poutres inférieures et

supérieures du coffrage, espace épousant la forme d'un arc, mais que plutôt que de remplir complètement cet espace, on s'était servi de pièces de bois de deux pouces sur quatre disposées à la verticale.

Interrogé sur la distance séparant chacune des pièces, Mio a répondu qu'il y en avait à tous "les 11 ou 13 pouces". Me Bélanger a demandé au témoin le pourquoi de cette variation de "11 ou 13 pouces". "Ces variations parce qu'on ne croyait pas que ça changerait quelque chose", a répondu Mio.

On lui a demandé ensuite s'il avait de lui-même pris l'initiative d'utiliser les pièces de bois verticales plutôt que de remplir complètement l'espace entre les poutres. "J'ai eu instruction de Favretto de faire ça", a-t-il répondu. Angelo Favretto, qui a déjà témoigné devant le coroner, est "architecte" et "président" de la maison Dominic Supports and Forms. Mio ne lui avait dit que "personne d'autre" que Favretto ne lui a dit de procéder comme il l'a fait et qu'il n'a reçu d'instruction en ce sens non de l'entrepreneur général ni de M. Dorval.

Mio devait noter aussi dans son témoignage que les poutres de quatre pouces sur six pouces sur lesquelles étaient disposés directement les panneaux d'acier de la dalle étaient clouées "pour la plupart". Quant au menuisier Giovanni Berti, il "chevauchait les bracs et les truss" — les contreventements et les pièces de bois verticales — au niveau du coffrage. Interrogé sur les instructions reçues relativement à cette fonction, il a déclaré en substance: "Si j'avais une idée que c'était pas correct, je posais une brace".

Un autre témoin qui a frappé l'assistance — aussi nombreux en cette quatrième journée d'enquête qu'à la première — est celui de l'ingénieur résident sur le chantier pour le compte des ingénieurs conseils, Jean Dorval.

Il a reconnu que, par rapport aux plans et devis, il manquait au moins une des quatre rangées de contreventements horizontaux, selon ce qu'il avait vu savoir avant l'effondrement. Il a dit en avoir discuté avec un ingénieur de son organisation, M. Pierre Lamare, qui lui aurait dit qu'on pouvait soustraire une des quatre rangées à la structure tubulaire de l'échafaudage.

Donald Oliver, administrateur du sous-traitant Montreal Shoring Erectors, (chargé de procurer le personnel pour les tubes), a dit à ce sujet pour sa part qu'il a connaissance, il ne manquait pas de contreventements dans la structure tubulaire et même qu'il y en avait plus qu'il n'en fallait en certains cas.

Ce témoignage diffère non seulement des déclarations de Dorval, mais aussi de celles qui devaient faire après lui le témoin Jean Trahan, du ministère du travail, et de son collègue entendit la veille, Adèle Guévremont. Ce dernier avait déclaré qu'à son arrivée sur le chantier après l'effondrement, il avait pu constater dans la partie de la section du tunnel non effondrée, en comparaison avec la fausse structure d'une autre section du tunnel, qu'il manquait à première vue 60 pour cent des contreventements.

Oliver a témoigné hier, en réponse à une question de son procureur, que si 90 pour cent des contreventements de la fausse structure avaient manqué, l'échafaudage se serait écroulé de lui-même sous le poids du coffrage, même sans le béton.

Le coroner Jacques Trahan a profité du témoignage de Jean Trahan, menuisier qui agit depuis 15 mois comme inspecteur des édifices publics pour le compte du ministère du travail, pour dire qu'il ne pouvait pas comprendre que ce dernier n'ait pas pris de notes détaillées sur l'état de la fausse section du tunnel, qu'il manquait à première vue 60 pour cent des contreventements.

Faits divers

Accident à Dosco

CONTRECOEUR. — Robert Teddette, âgé de 53 ans, de Boucherville, a péri mercredi dans un accident de travail. Il a été transpercé par une lame d'acier à l'usine de Dosco Steel Ltd. La police a déclaré que la victime réparait une courroie de convoyeur lorsque la lame, sortant d'une fournaise, s'élança sur la courroie à une vitesse d'environ 500 milles à l'heure et l'atteignit.

Pénitencier et fouet

ROBEAUVAULT. — Robert Gaucher, âgé de 27 ans, de l'est de Montréal, a été condamné à dix ans de pénitencier et à cinq coups de fouet, pour vol et attentat à la pudeur. Il venait de reconnaître sa culpabilité, aux assises, devant le juge François Caron.

Robinson Crusoe va avoir son île

SANTOUCHE. — Robinson Crusoe va désormais avoir son île. Un décret paru au journal officiel du Chili attribue le nom du héros du roman de Daniel Defoe à la principale île de l'archipel Juan Fernandez, qui portait jusqu'à présent le nom de "Mas a Tierra". Cet archipel est situé à environ 360 milles marins de la côte, face au port de Valparaíso. C'est dans cette île qu'a vécu seul pendant cinq ans environ un marin britannique, du nom d'Alexander Selkirk, d'origine écossaise. Inspiré Daniel Defoe.

Lamontagne: faire de Québec le second pôle d'attraction industrielle de la province

Un programme d'emprunts à long terme. Pour faire face à un coût croissant des dépenses d'ordre administratif et pour amorcer des emprunts qui servent de garantie pour l'exécution des travaux, il faudra prélever sur la province et d'importants "importants". Il est dit possible un titre que Québec a perdu depuis le milieu du 17^e siècle, à savoir celui de plaque tournante de l'économie canadienne.

L'exemple de la métropole, a-t-il dit, témoigne avec éloquence qu'il est possible pour des hommes décidés de changer la destinée d'une ville. S'adressant à un auditoire de 450 personnes, le premier magistrat de la Ville Capitale a déclaré qu'ailleurs que la géographie économique favorise sa ville, les milieux gouvernementaux sont conscients de la nécessité d'une désentralisation industrielle basée sur des pôles urbains déjà bien organisés, un titre que Québec peut revendiquer.

Au cours de son discours, prononcé devant les membres de la Chambre de Commerce du district de Québec, M. Lamontagne a indiqué qu'il faudra compter sur l'aide des gouvernements supérieurs et s'engager dans un programme d'investissements qui nécessitera des emprunts. "L'exécution de ces grands travaux urbains implique dans la ville devra s'engager dans

un programme d'emprunts à long terme. Pour faire face à un coût croissant des dépenses d'ordre administratif et pour amorcer des emprunts qui servent de garantie pour l'exécution des travaux, il faudra prélever sur la province et d'importants "importants". Il est dit possible un titre que Québec a perdu depuis le milieu du 17^e siècle, à savoir celui de plaque tournante de l'économie canadienne.

L'exemple de la métropole, a-t-il dit, témoigne avec éloquence qu'il est possible pour des hommes décidés de changer la destinée d'une ville. S'adressant à un auditoire de 450 personnes, le premier magistrat de la Ville Capitale a déclaré qu'ailleurs que la géographie économique favorise sa ville, les milieux gouvernementaux sont conscients de la nécessité d'une désentralisation industrielle basée sur des pôles urbains déjà bien organisés, un titre que Québec peut revendiquer.

Au cours de son discours, prononcé devant les membres de la Chambre de Commerce du district de Québec, M. Lamontagne a indiqué qu'il faudra compter sur l'aide des gouvernements supérieurs et s'engager dans un programme d'investissements qui nécessitera des emprunts. "L'exécution de ces grands travaux urbains implique dans la ville devra s'engager dans

"à la Catalogue"
311 est, rue St-Paul
Le plus nouveau restaurant dans le vieux quartier de Montréal nous invite à venir déguster les mets de sa cuisine française ou canadienne dans une ambiance unique de ce coin historique.
SPECIAL DU JOUR \$2.00
Fermis de la R.A.Q.

"à la Catalogue"
au coeur du Vieux Montréal
SCANDALE REVOLANT
PERTE D'AU MOINS TROIS MILLE DOLLARS
Décidément, la Chambre de Commerce des Jeunes du District de Montréal n'a pas le sens de l'effort. Imagines: la Commission Formation et Perfectionnement a organisé des cours de Parole et Personnalité gratuitement alors que plusieurs associations ne facturent leurs membres que pour des prix mensuels de \$250.00 à \$300.00.
ÇA NE S'ARRÊTE PAS LÀ!
Ceux qui suivent ces cours deviennent alors des employés à qui leurs patrons sont heureux de donner des augmentations de salaire parce qu'ils ont acquis de l'enthousiasme, de la discipline et de la détermination.
Le scandale révoltant s'est reproduit à plusieurs centaines d'exemplaires durant les mois d'octobre, novembre et décembre 1965 et sera de nouveau à l'affiche de la Commission Formation et Perfectionnement à compter du 17 janvier 1966.
Rendez-vous au 157 est, rue Roy à 7.30 P.M. le 19 janv. 1966
Renseignements: Secrétaire 844-1755
J.C. Bourget 351-0408
A. Maurice 351-0472

LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE MONTRÉAL
311 ouest, rue St-Jacques — 844-1755

Le maire de Westmount, M. Michael L. Tucker, et le président de The Montreal Trust Company, M. Donald E. Lewis, ont inauguré mercredi le nouveau bureau de la commission scolaire de \$25 millions, érigé dans le quadrilatère formé par les avenues Greene, Western et Wood, et par la rue Ste-Catherine. Les plans sont de l'architecte Ludwig Mies van der Rohe. Le président de Westmount Centre Inc., M. Lloyd N. Whitten, a annoncé que le Square, formé de trois immeubles et orné d'une esplanade, sera relié par passage souterrain au terminus ouest du métro, à l'angle des avenues Atwater et Western. Le projet doit être complet au début de l'été de 1967.

Une offre finale aux instituteurs de Vaudreuil

Pendant que se poursuivent les efforts en vue de mettre fin à la grève des instituteurs de Hull et de prévenir les conflits sociaux, des représentants de la commission scolaire régionale de Papineau et Le Gardier.

Les 330 professeurs de la commission scolaire de Vaudreuil-Soulanges ont accepté de reprendre le travail à la fin de la grève le 19, devant se réunir hier, soir pour étudier une "offre finale" des commissions scolaires. Au moment de mettre sous presse, on ne connaissait pas les résultats de cette réunion.

A Hull, les représentants des instituteurs en grève ont eu une rencontre avec les représentants de la commission scolaire régionale et le conciliateur du ministère du travail, M. Charles-Édouard Monbleau. Cette rencontre portait sur une nouvelle offre de salaires, que des porte-parole de la commission scolaire devaient rendre publique à une assemblée de contribuables, hier soir.

Le comité exécutif de Montréal vient d'approuver plusieurs promotions et nominations au sein du service des finances, qui menacent de déclencher une grève le 19, devant se réunir hier, soir pour étudier une "offre finale" des commissions scolaires. Au moment de mettre sous presse, on ne connaissait pas les résultats de cette réunion.

Selon une information non officielle, la commission scolaire régionale de Hull devrait déboursé \$150,000 de plus que prévu pour l'offre de salaire.

Par contre la Commission affirme que les demandes des instituteurs s'élevaient à \$300,000 de plus par année.

Les instituteurs ont rejeté une demande de la Chambre de Commerce junior de Hull, qui les avait invités à retourner au travail pendant au moins un mois, pendant que les négociations continuent, "pour le bien des étudiants".

La Commission scolaire régionale de Hull devrait déboursé \$150,000 de plus que prévu pour l'offre de salaire. Par contre la Commission affirme que les demandes des instituteurs s'élevaient à \$300,000 de plus par année. Les instituteurs ont rejeté une demande de la Chambre de Commerce junior de Hull, qui les avait invités à retourner au travail pendant au moins un mois, pendant que les négociations continuent, "pour le bien des étudiants".

pour une cuisine ESPAGNOLE diner au RESTAURANT LES SAISONS
LE MARTINIQUE MOTOR INN
1575 RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL, QUEBEC
TÉLÉPHONE 351-0408

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

DAVID QUÉBEC — Le premier ministre du Québec, M. Lesage a révisé hier, le prix David 1965 à un physicien de l'université Laval...

RAT Léo Ferré sera, en fin d'après-midi, de 4 à 5 heures, à la Librairie Hachette pour autographier le livre de Maurice Froy...

horaires des spectacles

THÉÂTRE

GRANADA — "La trafficante" 8.30 - 9.15 - 10.00. "Un roi sans divertissement" 11.15 - 12.00. "Merveilleux Anghelou" 8.30 - 10.20 - 11.00...

CINÉMA

ALOUETTE — "The Agony and the Ecstasy" 2.30 - 2.50. AVENUE — "The Hill" 1.00 - 3.00. BILLOU — "The Long Goodbye" 8.10 - 11.30 - 12.15 - 10.00...

RADIO-SELECTION

VENDREDI 14 JANVIER. 11.30. "Radio-Selection". 12.30. "Radio-Selection". 1.30. "Radio-Selection". 2.30. "Radio-Selection".

Nouvelle saison à la Poudrière

Le théâtre de la Poudrière vient d'annoncer quelques-uns des spectacles devant être présentés pour la saison 1965-67. Après "Qui a peur de Virginia Woolf" (en français) dont la première aura lieu le 20 de ce mois...

Petits chanteurs en tournée

Le 15 janvier prochain les petits chanteurs du Mont-Royal s'embarqueront à destination de Winnipeg. Ce sera la première étape d'une tournée de vingt-cinq concerts que donneront Les Petits chanteurs du Mont-Royal...

Séparation

NEW-YORK — L'acteur de cinéma Peter Lawford et sa femme Patricia, sœur de l'ancien président Kennedy, ont annoncé mercredi qu'ils allaient se séparer, confirmant ainsi des rumeurs qui circulaient depuis quelques mois.

Les Parapluies de Cherbourg

Certains ont été choqués! D'autres ont ri! Une pièce qui ne vous laissera pas indifférent.

EMPIRE

en couleurs avec sous-titres anglais

Les Parapluies de Cherbourg

Version intégrale - 8-titre aéré. Le soir à 8h30 et 8h15. Sam. et dim. - dès 7 heures.

EMPIRE

en couleurs avec sous-titres anglais

EMPIRE

en couleurs avec sous-titres anglais

EMPIRE

en couleurs avec sous-titres anglais

CAPAC devant la commission des brevets d'invention: Les paroliers du Québec ignorent trop souvent les droits d'auteurs

OTTAWA — On a déclaré devant la Commission d'appel sur les brevets d'invention que les droits d'auteurs sont souvent transgressés par suite de l'habitude des artistes québécois d'adapter des paroles françaises à des chansons populaires de langue anglaise.

APRÈS L'ANNONCE DE SON DECES

PARIS — Grand, mais comme l'un de ses sculpteurs, les yeux brillants dans un visage basané, le sculpteur Albert Giacometti est mort le 10 janvier à l'hôpital de Coire (Suisse) avant d'être admis à son domicile.

Sensible et simple, tel reconnaît-on Giacometti

PARIS — Grand, mais comme l'un de ses sculpteurs, les yeux brillants dans un visage basané, le sculpteur Albert Giacometti est mort le 10 janvier à l'hôpital de Coire (Suisse) avant d'être admis à son domicile.

LEO FERRE

20 nouvelles chansons. CE SOIR et jusqu'à dimanche soir. Matinée dimanche.

LA PANTOUFLE DORÉE

Théâtre du Rideau Vert. CE SOIR 8h30. Diman. — 2h30 et 7h30.

LA PANTOUFLE DORÉE

Théâtre du Rideau Vert. CE SOIR 8h30. Diman. — 2h30 et 7h30.

LA PANTOUFLE DORÉE

Théâtre du Rideau Vert. CE SOIR 8h30. Diman. — 2h30 et 7h30.

DE NEW YORK Succès mitigé pour la nouvelle pièce d'Albee, qualifiée de froide et cynique

NEW YORK — "Malcolm", la nouvelle pièce d'Edward Albee dont la première a eu lieu à New York, ne semble pas devoir contribuer au prestige du jeune auteur de "Qui a peur de Virginia Woolf?".

Beatle barbu

LONDRES — Ringo Starr, le plus jeune des Beatles, a surpris les photographes qui l'attendaient à l'aéroport de Londres en arrivant nanti d'un collier de barbe et de moustaches. Le Beatle qui prenait l'avion pour les Antilles britanniques n'a pu passer 15 jours de vacances, était accompagné de sa femme Maureen. Le Beatle John Lennon et son épouse étaient aussi au voyage.

APRÈS L'ANNONCE DE SON DECES

PARIS — Grand, mais comme l'un de ses sculpteurs, les yeux brillants dans un visage basané, le sculpteur Albert Giacometti est mort le 10 janvier à l'hôpital de Coire (Suisse) avant d'être admis à son domicile.

LEO FERRE

20 nouvelles chansons. CE SOIR et jusqu'à dimanche soir. Matinée dimanche.

LA PANTOUFLE DORÉE

Théâtre du Rideau Vert. CE SOIR 8h30. Diman. — 2h30 et 7h30.

LA PANTOUFLE DORÉE

Théâtre du Rideau Vert. CE SOIR 8h30. Diman. — 2h30 et 7h30.

LA PANTOUFLE DORÉE

Théâtre du Rideau Vert. CE SOIR 8h30. Diman. — 2h30 et 7h30.

LA PANTOUFLE DORÉE

Théâtre du Rideau Vert. CE SOIR 8h30. Diman. — 2h30 et 7h30.

LA PANTOUFLE DORÉE

Théâtre du Rideau Vert. CE SOIR 8h30. Diman. — 2h30 et 7h30.

etincelant! d'une rare qualité mafioso. 22e SEMAINE LE BONHEUR. 35 MILTON/842-6053

LE GREGOIRE. 190 est. boul. Dorchester. A L'AFFICHE L'ONCLE VANIA. PIÈCE DE TCHKOV. Avec Paul Dupuis, André Rochapelle, François Rozet, Antoinette Giroux, Hélène Loisel, Jean-Louis Paris, Marthe Thiry, Léo Liial.

PREMIÈRE CE SOIR, 7 h. 30 — DEMAIN, 8 h. 30. JEANNE ET LES JUGES de Thierry Maulnier. Michèle Rissagnol — Henri Norbert Georges Carrère — J.-Pierre Masson Pierre Dufresne — Michel Guavin Nathalie Nautrey — François Gratton Jean Dupon. Mise en scène: Georges Groulx. Renseignements: 866-9557

CE SOIR A 8 H. 30. tnm bertolt brecht MERE COURAGE. THÉÂTRE ORPHEUM — réservations: 845-7149. tous les soirs à 8h30, dimanche 8h30, relâche le lundi

6e SEMAINE "À VOIR ABSOLUMENT" (2e ÉPISODE). Vous avez aimé passionnément Angelique MARQUISE DES ANGES. Vous aimerez à la folie Merveilleuse #2 ANGELIQUE?

BOURVIL LOUIS DE FUNES Le CORNIAUD. 1000.000 de Français ont vu ce film. À faire craquer de rire (14 ans et plus) un monumental de drôle (PARIS PALACE). 11 SEMAINE! pas question le samedi.

100 BRIQUES ET DES TUILLES. SALLE CLAMART. JEAN-CLAUDE BRALLY — MARIE LAFORET. COMPLÈMENT DE PROGRAMME. JEAN-CLAUDE BRALLY — MARIE LAFORET. SALLE CLAMART. JEAN-CLAUDE BRALLY — MARIE LAFORET. COMPLÈMENT DE PROGRAMME. JEAN-CLAUDE BRALLY — MARIE LAFORET.